

**DOSSIER Archivage**

# La valeur ajoutée de l'archivage cryptographique

*Externaliser la conservation de ses documents électroniques à valeur probante sans recourir à un tiers archiviste, c'est l'alternative que propose Cryptolog, fournisseur de systèmes de dématérialisation de données, de signature électronique et de gestion de preuves, via une solution d'archivage cryptographique. Explications de Bertrand Aït-Touati, expert technique au sein du groupe.*

**Info Buro Mag :** Pourquoi la conservation des documents s'impose-t-elle comme un enjeu critique pour les entreprises ?

**Bertrand Aït-Touati :** Les documents, y compris de gestion, sont les gardiens de la valeur ajoutée des entreprises, quel que soit leur domaine d'activité. Des industries aux activités du tertiaire, les savoir-faire et les connaissances d'une entreprise sont gérés et améliorés au sein de ces documents. Leur conservation est donc impérative et critique. Par ailleurs, un arsenal de contraintes légales (loi de sécurité financière, Bâle II...) peut s'imposer dans de nombreuses branches d'activité, en particulier les banques ou les assurances, pour assurer la conservation optimale de certains types de documents.

**Info Buro Mag :** Quelle est la valeur ajoutée de l'archivage électronique par rapport à l'archivage physique ?

**Bertrand Aït-Touati :** L'archivage électronique permet de pallier tous les inconvénients liés à la conservation des documents physiques : problème de qualité sur le long terme, de vérification



▲ Bertrand Aït-Touati, expert technique au sein de Cryptolog.

avant conservation, de technique de validation entre le moment de l'archivage et la restitution du document, coûts financier et humain élevés... L'accélération de la dématérialisation des documents et l'amélioration des solutions logicielles et matérielles dans le domaine de la confiance électronique va d'ailleurs renforcer considérablement le poids de ce marché. En effet, grâce à la signature électronique, il est désormais possible de concevoir un archivage dit « cryptographique » qui apporte, lors de la restitution du document, la garantie de son intégrité et de sa date de dépôt. Néanmoins, rappelons qu'un document signé électroniquement ne peut s'archiver comme un support non signé. C'est pourquoi nous proposons, dans notre offre d'archivage, un système de revalidation de signature.

## L'Hôpital Américain de Paris mise sur l'archivage physique

Voici déjà plus de 20 ans que l'Hôpital Américain de Paris, situé à Neuilly-sur-Seine (92), confie l'archivage de ses dossiers patients à Locarchives, spécialiste de la gestion et de la conservation externalisée de documents. En raison du volume important de dossiers et face à la montée des prix de l'immobilier, l'Hôpital Américain avait préféré externaliser la majeure partie de ses archives pour ne consacrer qu'une surface limitée au stockage de proximité des dossiers d'hospitalisation. Le prestataire assure ainsi la conservation de plus de 100 000 documents. Chaque fin d'année, celui-ci prend en charge une année d'archives pour une durée de conservation de 30 ans, soit près de 8 000 à 9 000 dossiers d'hospitalisation complète. Chaque jour, l'hôpital demande le rapatriement des archives indispensables au bon déroulement des consultations et des hospitalisations. Les demandes sont traitées via Saga Web, service de gestion en ligne d'archives. Locarchives peut ainsi assurer la disponibilité des informations en moins de 4 heures.

Depuis 1998, l'hôpital attribue d'ailleurs à chaque dossier un numéro d'identification unique, basé sur l'année de dernière sortie d'un séjour d'hospitalisation. Cette nouvelle codification facilite le travail d'indexation réalisé par les archivistes du prestataire qui devaient, auparavant, ouvrir chaque dossier afin d'identifier ceux qui devaient être externalisés. « La codification complémentaire rend la collaboration avec notre prestataire plus facile. Celui-ci nous apporte des solutions performantes et adaptées aux enjeux et contraintes de notre activité », précise Martine Besneux, responsable du service de gestion des dossiers médicaux de l'Hôpital Américain. Respect du secret médical oblige, l'archiviste met également en œuvre toute une série de dispositions permettant d'assurer la confidentialité des données médicales personnelles : de leur prise en charge à leur restitution pour consultation, les dossiers sont sécurisés, identifiés de façon anonyme, tracés et conditionnés pour les livraisons sous enveloppes opaques.

## DOSSIER *Archivage*

### *Info Buro Mag : En quoi consiste exactement cette offre ?*

**Bertrand Aït-Touati :** Les solutions d'archivage électronique existantes sur le marché, peuvent répondre à deux besoins distincts : stocker les documents internes d'une entreprise pour ses propres besoins à venir, ou archiver des documents, signés comme non signés, pouvant nécessiter une restitution future à un tiers, avec la garantie de l'intégrité du document et de sa date de dépôt (par exemple, pour des documents contractuels engageant une ou plusieurs parties). La solution d'archivage que nous proposons, baptisée Perennity, s'inscrit dans cette deuxième logique, via le recours à la signature électronique et à la gestion de preuves. Ainsi, nous maintenons dans le temps les preuves de dépôt et d'intégrité du document stocké, signé ou non (voir encadré : Zoom sur la signature électronique). Pour atteindre ce résultat, une opération de maintenance cryptographique est effectuée. Concrètement, il s'agit de créer de façon récurrente une nouvelle enveloppe de preuve avec les standards les plus performants, contournant ainsi le problème de la fiabilité des algorithmes de signature au fil du temps. Nous sollicitons ponctuellement un tiers de confiance horodateur juridiquement reconnu pour réaliser ces opérations de maintenance.

### *Info Buro Mag : Quel est l'intérêt de votre solution d'archivage électronique par rapport à celles existantes sur le marché ?*

**Bertrand Aït-Touati :** Avec cette solution, nous proposons une alternative novatrice qui permet d'archiver ses documents sans se soucier de la pérennité des tiers de confiance ni de la fiabilité des algorithmes de signature. Ainsi, notre système répond à la problématique d'archivage électronique en dissociant les fonctions de stockage (lisibilité et conservation des données) de celles de confiance (c'est-à-dire la gestion de la preuve électronique) qui définissent ensemble un archivage à valeur probante. Résultat : notre solution d'archivage cryptographique permet la création et la gestion de preuves dont la valeur probante est indépendante du stockage. Grâce à ce système, la gestion de preuves peut être directement intégrée au sein d'une ou plusieurs solutions de traitement documentaire existantes dans l'entreprise. Aussi, elle peut accéder à ces preuves et les vérifier plus simplement que lors du recours à un tiers archiveur.

Propos recueillis par Charles Cohen